



# Ontario Northland



**Commission de transport Ontario Northland  
Rapport annuel 2013-2014**

**[www.ontarionorthland.ca](http://www.ontarionorthland.ca)**

Rapport annuel 2013-2014

Commission de transport Ontario Northland  
555, rue Oak Est  
North Bay, Ontario  
P1B 8L3

1.705.472.4500 or 1.800.363.7512

[info@ontarionorthland.ca](mailto:info@ontarionorthland.ca)  
[www.ontarionorthland.ca](http://www.ontarionorthland.ca)

# Table des matières

<b>Vue d'ensemble</b>	<b>2</b>
Services	2
Gouvernance	2
Mandat	3
Structure hiérarchique	3
Commission	3
Principaux dirigeants	4
Personnel	4
<b>Message du président</b>	<b>5</b>
<b>2013-2014 en bref</b>	
Services de voyageurs	6
Services de télécommunication Ontera	7
Services ferroviaires	8
Services de remise à neuf	9
Services organisationnels	10
Ontario Northland dans nos collectivités	11
Initiatives écologiques	11
<b>États financiers</b>	<b>12</b>





## Vue d'ensemble

La Commission de transport Ontario Northland (CTON), société d'État de la province de l'Ontario, fournit des solutions fiables et efficaces en matière de transport au nord-est ontarien.

## Services :

Établie à North Bay et œuvrant principalement dans le nord-est ontarien, la CTON offre les services suivants :

- le Polar Bear Express (service de train de voyageurs entre Cochrane et Moosonee);
- les services de télécommunication Ontera;
- les services de fret ferroviaire;
- les services de remise à neuf; et
- les services d'autocars voyageurs réguliers et nolisés et de messagerie par autocar.

## Gouvernance

La CTON est une société d'État du gouvernement de l'Ontario. Elle a été établie en 1902 par le gouvernement en vertu d'une loi (Loi sur la Commission de transport Ontario Northland).

La CTON relève du ministre du Développement du Nord et des Mines à qui elle est redevable de l'exécution de ses obligations, de la gestion de ses ressources et des normes de qualité des services offerts. Les membres de la commission sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et passent par un processus de candidature établi par le Secrétariat des nominations.

La CTON et le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) sont régis par un protocole d'entente (PE), récemment révisé en juillet 2013. Ce PE a pour objectif de définir le mandat de la commission ainsi que les liens de responsabilité en la CTON et le MDNM. Il établit clairement les responsabilités respectives du ministre, du sous-ministre, du conseil d'administration de la commission, de son président et du président-directeur général.

## Mandat

Le 23 mars 2012, la province de l'Ontario approuvait la version révisée du mandat de la CTON lui indiquant de se dessaisir de ses biens, de mettre en œuvre d'autres modes de prestation de services de transport dans le Nord de l'Ontario et de dissoudre la CTON.

Le 15 juillet 2013, la province de l'Ontario approuvait la version révisée du mandat de la CTON, lui ordonnant de poursuivre ses activités pendant que celle-ci continue ses efforts de transformation de cette agence, de tels efforts comprenant l'examen et la mise en œuvre d'options, dont le dessaisissement, la restructuration, de nouveaux modes de prestation de services et de nouveaux partenariats.

Le mandat révisé de la CTON lui stipule :

- a) de continuer à offrir des services performants, sécuritaires et fiables dans le Nord de l'Ontario pendant le processus de transformation et selon les directives que la province de l'Ontario pourrait, de temps à autre, lui transmettre par l'entremise du ministre;
- b) appuyer de tels efforts de transformation en aménageant les actifs et les secteurs d'activités en fonction des activités de transformation en cours, sous réserve de l'approbation de la province de l'Ontario.

## Structure hiérarchique

Le président et le pdg se rapportent à la CTON, composée du président et des membres de la commission, tous nommés par la province de l'Ontario. La commission, à son tour, se rapporte au ministre du Développement du Nord et des Mines, ministère responsable de la supervision de la CTON.

## Commission

Pendant l'exercice financier 2013-2014, le bureau de direction de la CTON était composé de :

Ted Hargreaves, North Bay, président  
(mandat du 1er avril 2013 au 31 mars 2014)

Philip Howell, Toronto, PDG de la Commission des services financiers de l'Ontario  
(mandat du 1er avril 2013 au 4 décembre 2013)

Mahmood Nanji, Toronto, sous-ministre adjoint, ministère du Développement économique et de l'Innovation (mandat du 1er avril 2013 au 4 décembre 2013)

Greg Percy, Toronto, vice-président, activités opérationnelles, Metrolinx  
(mandat du 1er avril 2013 au 31 mars 2014)





## Principaux dirigeants d'Ontario Northland

Paul Goulet – président et directeur général

Kevin Donnelly – vice-président des finances et de l'administration

Corina Moore – directrice de l'exploitation et vice-présidente des services de remise à neuf

Amedeo Bernardi – vice-président et directeur général d'Ontera

John Thib – vice-président des services ferroviaires

Geoff Cowie – avocat général

## Personnel

Ontario Northland compte environ 900 employés provenant du nord de l'Ontario et du nord-ouest québécois.

En tant qu'employés d'une société de la Couronne, ils sont soumis aux mêmes directives que les fonctionnaires et doivent faire rapport de toute mesure incitative ou avantage particulier que leur accorde l'entreprise.

Pour les états financiers, se reporter aux pages 12 à 38. Les états financiers vérifiés font état de trois filiales en propriété exclusive : Ontera, Ontario Northland International Consulting Services et Nipissing Central Railway. La subdivision de Rouyn (autrement dit Nipissing Central Railway) figure dans la section des services ferroviaires tandis que l'Ontario Northland International Consulting Services est resté inactif.

# Message du président

L'un des événements les plus marquants de cet exercice financier a été l'amendement par le gouvernement de son protocole d'entente ordonnant à la CTON de poursuivre ses activités sans diminuer pour autant les efforts visant à transformer l'entreprise.

Cette transformation sera l'occasion d'instaurer un modèle d'affaires efficace et de procéder à des changements devenus nécessaires. De plus, ce nouveau mandat de la CTON de poursuivre les services de transport au nord-est ontarien a eu pour effet de rassurer ses clients et ses partenaires.

Le processus de vente d'Ontera, la branche des télécommunications de la CTON, a été enclenché au cours de l'exercice financier précédent et s'est poursuivi tout au long de l'exercice 2013-2014. Infrastructure Ontario a piloté les procédures en recevant et évaluant toutes les propositions formelles d'achat, de gestion et d'exploitation d'Ontera. Un accord de vente final a été conclu avec Bell Aliant en mars 2014.

Les services d'autocar ont enregistré une augmentation du nombre de voyageurs et la livraison de services a été facilitée par de l'équipement neuf. Le Polar Bear Express a continué à faire la navette entre Cochrane et Moosonee avec une ponctualité moyenne remarquable de 98 pour cent.

Les services ferroviaires ont continué d'essuyer des pertes par suite des défis économiques auxquels sont confrontées les industries primaires entraînant une baisse de la demande pour les services de fret.

Les services de remise à neuf ont rempli leur contrat avec l'Agence métropolitaine de transport et poursuivi le travail pour le compte de Metrolinx/Cad Railway Industries Ltd.

Le personnel de la CTON, par sa capacité d'offrir des services de transport et de télécommunications efficaces malgré les nombreux défis à relever, ne laisse pas d'impressionner.



Ted Hargreaves,  
Président, Commission de transport Ontario Northland





## 2013-2014 en bref

### Services voyageurs

Le nombre de voyageurs des services d'autocar a augmenté de 8 pour cent. Grâce à un investissement de 2 millions de \$, trois nouveaux autocars ont été ajoutés à la flotte en réponse à la demande accrue, ce qui a permis de retirer de la route certains véhicules désuets.

Le nombre de contrats à long terme de transport nolisé a été réduit exprès pour mieux répondre à l'achalandage accru des services réguliers d'autocar.

L'achalandage du train Polar Bear Express a diminué de 11 pour cent. Ce fait peut être attribuable à la diminution de la population du littoral de la baie James, à la suppression du service de train passager pour Toronto (le Northlander) et à la durée prolongée de la route d'hiver. À la demande de la collectivité, Polar Bear Express a augmenté son service pendant la relâche de mars.

Le taux de satisfaction de la clientèle du Polar Bear Express se chiffre à 71 pour cent, une diminution de 8 pour cent par rapport à l'année précédente, un écart considérable avec le résultat escompté de 95 pour cent. Pour y pallier, les services du wagon-restaurant ont été améliorés, de même que l'affichage et nos politiques de services aux clients.

La billetterie en ligne est désormais possible sur notre site web depuis février 2014. L'achat en ligne de billets d'autocar nécessite du client une date et une heure fixes de départ et fournit en conséquence à la CTON de nouveaux renseignements lui permettant d'améliorer les niveaux de service actuels.

Le taux de fréquentation de Station Inn pendant la même période a été de 46 pour cent, une baisse de 20 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette baisse est attribuable à la baisse d'achalandage du Polar Bear Express.

La CTON a procédé au transfert du navire Niska 1 et du service de traversier entre Moosonee et Moose Factory à la Owen Sound Transportation Company LTC.

#### Nombre de voyageurs :

	<b>2013-2014</b>	<b>2012-2013</b>
Polar Bear Express	55 727	62 389
Autocars réguliers	260 046	240 122
Autocars nolisés	463 jours	745 jours

# 2013-2014 en bref

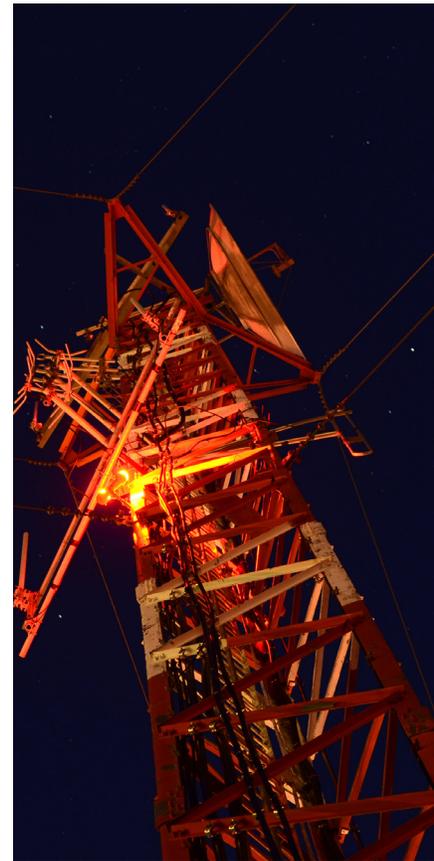
## Services de télécommunications Ontera

Le ministère du Développement du Nord et des Mines annonçait en août 2012 qu'Ontera serait la première filiale de la CTON à être vendue. Infrastructure Ontario a été mandaté à cette tâche. En octobre 2012, Infrastructure Ontario instaurait un processus de diligence raisonnable afin d'exploiter le plein potentiel du marché de ce secteur d'activité. Le processus s'est poursuivi au cours de l'exercice financier 2013-2014 pour aboutir à un accord de vente avec Bell Aliant signé à la fin de mars.

Parmi les principales activités commerciales au cours de cette période, la mise à jour des sites et de l'équipement de transmission par micro-ondes dans la grand nord, un investissement de 5,5 millions de \$, permettra de renouveler l'infrastructure essentielle à la fourniture de services vocaux aux collectivités de Fort Albany, Attawapiskat et Kashechewan par la migration des services vers le nouveau système d'ici le deuxième trimestre de 2015. Ontera s'est aussi procuré le matériel pour la pose d'un nouveau câble de fibres optiques entre Timmins et New Liskeard. Ce câble sera installé au cours du prochain exercice financier.

La baisse des ventes au détail des services vocaux comme la téléphonie interurbaine et les services de données traditionnels s'est poursuivie conformément à la tendance baissière prolongée des revenus dans ce champ d'activités.

Les indicateurs de satisfaction de la clientèle continuent de surpasser les normes industrielles établies, le nombre d'appels répondus en moins de 20 secondes se chiffrant à 94 pour cent.



# 2013-2014 en bref

## Services ferroviaires

Les travaux de remplacement et d'entretien des rails se sont poursuivis dans le cadre d'un plan à long terme établi pour assurer un processus systématique de renouvellement et de maintenance des infrastructures ferroviaires d'Ontario Northland. Parmi les projets de l'exercice fiscal en cours figurent la suite des travaux de réparation du pont de la rivière Moose de même que la réparation d'autres ponts. Le plan comprenait également le renouvellement de rails et de traverses à l'ensemble du réseau. Plus de 30 millions de \$ en capital ont été investis dans la division des rails.

Juste un peu plus de 25 500 wagons chargés ont transité pendant cette période, une baisse de 25 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Les recettes du transport de marchandises ont diminué de 14 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette baisse de revenu dans l'expédition par train procède directement de la fermeture de la mine Agrium Phosphate à l'ouest de Kapuskasing.

Les frais d'exploitation ont diminué d'environ 4 pour cent pendant la même période.

Le service mécanique de la CTON a effectué un nombre de réparations de locomotives et d'essieux ou de contrats de remise en état au compte d'autres transporteurs de fret ferroviaire. Dans cette même avancée, la CTON projette d'accroître le nombre de réparations d'équipement ferroviaire aux clients externes pour répondre à la demande croissante de ce créneau commercial en expansion.

L'efficacité opérationnelle du Polar Bear Express n'a cessé de s'améliorer pour atteindre au cours de la même période une ponctualité de 98 pour cent aux points d'arrivée de Moosonee et de Cochrane.

En 2014, Transport Canada a amendé la Loi sur le transport des marchandises dangereuses ainsi que les règlements afférents et, dans de nombreux cas, il s'est avéré que les normes déjà en vigueur à la CTON non seulement s'y conformaient mais même les dépassaient par suite des protocoles et procédures de sécurité de notre division du transport ferroviaire adoptés en stricte conformité avec les directives de Transport Canada pour la protection de nos employés, de nos clients et de nos collectivités.

La division des services ferroviaires a continué les activités du Train de Noël qui a visité 10 communautés du nord en décembre 2013.

Indice de ponctualité (% du nombre de trains entrés en gare en moins de 30 minutes de retard sur l'horaire)

	<b>2013-2014</b>	<b>2012-2013</b>
Polar Bear Express	98%	95%

# 2013-2014 en bref

## Services de remise à neuf

Le contrat de remise à neuf d'autocars de l'Agence métropolitaine de transport de Montréal a été mené à terme en 2014. Il s'agissait de retaper et de repeindre 24 autocars.

Cinq des dix voitures de Metrolinx/Cad Railway Industries Ltd. ont été remises à neuf dans le cadre d'un contrat de remise à neuf de 10 voitures à deux niveaux 5. Le retard de livraison est dû au délai de réception de renseignements techniques et de production de la part de l'entreprise. Les travaux devraient se terminer vers la fin du prochain exercice financier.

L'étude de pré faisabilité touchant les travaux d'ingénierie du projet de remise à neuf du Polar Bear Express est complétée. Ce projet de 19 millions de \$ comprend les consultations avec les collectivités locales et la remise à neuf d'anciennes voitures du Northlander pour les adapter aux besoins des usagers du Polar Bear Express. La durée du projet est estimée à 4 ou 5 années.

Une voiture de Metrolinx endommagée par les inondations nous a été livrée pour traitement de la moisissure, travail qui sera achevé au cours du prochain exercice financier.

Les revenus engendrés par les remises à neuf ont augmenté d'environ 57 pour cent par rapport à l'année précédente. La recherche de contrats d'envergure se poursuit comme source de revenus à long terme.



## 2013-2014 en bref

### Services organisationnels



**INSTALLATIONS :** Les Services de gestion des installations ont collaboré avec le personnel des bâtiments et ponts ferroviaires pour superviser le remplacement du toit des magasins de North Bay. Au 555 de la rue Oak, le système de chauffage, de ventilation et de climatisation a été remplacé et les travaux de réparation du toit et des fenêtres terminés. Le personnel de gestion des installations a été réduit de quatre à deux et le soutien s'est concentré à la gare de North Bay, au garage d'autocars de North Bay, au 555, rue Oak, et au 195, rue Régina, au dépôt d'autocars de Sudbury et à celui de Kirkland Lake au 10, chemin du Gouvernement.

**FINANCES :** Ayant entamé le stade 1 du programme d'Aide financière temporaire pour la solvabilité des secteurs public et parapublic, la CTON a pris les mesures nécessaires pour, à la fois, assurer la pérennité des régimes de retraite et atteindre les objectifs d'économie fixés. La CTON a réuni un groupe varié de cadres et de représentants syndicaux pour examiner le plan d'aide financière, le provisionnement du régime de retraite et diverses approches pour atteindre nos objectifs d'économie. Au terme de cette réflexion, le groupe a recommandé l'augmentation des cotisations des employés comme étant la meilleure solution. Un amendement au régime de retraite, élaboré et approuvé par la CTON, est en attente d'autorisation du Lieutenant-Gouverneur en conseil au courant de 2014-2015. Les services financiers ont poursuivi leurs efforts d'accroître l'efficacité opérationnelle dans le cadre de ses opérations tout en maintenant son soutien aux autres divisions de production.

**RESSOURCES HUMAINES:** Au cours de cet exercice financier, on dénombre 31 embauches contre 82 départs. La prestation des services s'est maintenue en toute sécurité malgré 51 postes vacants, ce qui a permis de réaliser des économies de 2,55 millions de dollars sur la masse salariale.

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION :** La CTON s'est engagée dans un ambitieux projet d'optimisation et de transformation des processus opérationnels et des composants technologiques de ses services financiers, de son système de paie et de ses ressources humaines. De concert avec les services voyageurs, les services de technologie de l'information procédaient au lancement de la toute première billetterie en ligne pour l'achat de billets d'autocar, offrant aux usagers un service commode à portée de la main tout en servant d'instrument utile de renseignements et de planification à la CTON. Les services de gestion des dossiers ont été rattachés aux services de technologie de l'information de sorte à combiner les deux expertises.

**MARKETING ET COMMUNICATIONS :** La CTON a continué de retenir passablement l'attention des médias, comptant plus de 1500 articles de presse à son sujet. Une vidéo sur la remise à neuf a été produite en mars 2013 pour faire la promotion des services offerts. Les services de marketing et communications ont coordonné 90 traductions et organisé des activités d'entreprise comme le Tournoi annuel de Softball et le Train de Noël.

**GESTION DE PROJETS :** Les services ferroviaires ont dirigé leurs efforts sur les opérations mécaniques en améliorant considérablement le flux des processus, notamment à l'atelier des wagons et des essieux de North Bay.

# 2013-2014 en bref

## Ontario Northland dans nos collectivités

Le personnel d'Ontario Northland a continué de contribuer considérablement aux clubs philanthropiques locaux et aux organismes communautaires dans l'ensemble du nord-est ontarien.

De plus, à titre d'entreprise citoyenne, Ontario Northland a coordonné le Train de Noël. Cette activité festive, à sa troisième édition, a attiré plus de 4000 personnes. Une activité s'est ajoutée à Earleton à la demande de la population locale. Bénévoles et employés ont collaboré avec succès à rendre les vacances plus attrayantes dans tout le nord.

## Initiatives écologiques

L'entreprise évalue les répercussions environnementales avant d'introduire de nouveaux services ou de mettre à niveau ses installations. Voici quelques initiatives mises en place pour réduire toute incidence sur l'environnement :

- Mesures contre la marche au ralenti — services ferroviaires, d'autocars et de télécommunications
- Carburant diesel à très faible teneur de soufre — services d'autocars
- Sites de générateur diesel mis à niveau en prévention de déversements accidentels — sites éloignés de liaisons micro-ondes
- Renouvellement d'installations de batterie comme source plus efficace d'alimentation de secours
- Modification écoénergétique des bâtiments et de l'éclairage
- Programmes de cueillette de produits électroniques recyclables

## Sécurité

La sécurité n'a cessé d'être une priorité en 2013-2014 en privilégiant des pratiques de travail sécuritaires. Le comité de santé et sécurité a poursuivi ses rencontres mensuelles, fait la promotion proactive de la sécurité au travail et mis l'accent sur l'éducation. Cette attention à la sécurité, en sus des efforts déployés par le comité de retour rapide au travail, a contribué à réduire de 20 pour cent le nombre d'absences en raison de blessures.



**La Commission de transport Ontario Northland**  
**États financiers consolidés**  
**Pour l'exercice clos le 31 mars 2014**

# Commission de transport Ontario Northland

## États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 mars 2014

### Table des matières

---

<b>Responsabilité de la direction</b>	<b>14</b>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>15</b>
<b>États financiers</b>	
État consolidé de la situation financière	<b>16</b>
État consolidé de l'évolution de l'actif net	<b>17</b>
État consolidé des résultats	<b>18 -19</b>
État consolidé des flux de trésorerie	<b>20</b>
Annexe consolidée des immobilisations corporelles - Annexe 1	<b>21</b>
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	<b>22 - 38</b>

---

---

## Responsabilité de la direction

---

La direction de la Commission de transport Ontario Northland (la « Commission ») est responsable de l'intégrité des états financiers consolidés, de l'image fidèle donnée par ceux-ci et des autres informations incluses dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La préparation des états financiers consolidés comporte nécessairement l'utilisation des meilleures estimations et de jugements de la direction, particulièrement quand les opérations affectant la période courante ne peuvent être déterminées avec certitude jusqu'à des périodes futures. Toute l'information financière présentée dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

La Commission maintient des systèmes de contrôles comptables internes conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est exacte et fiable et que les actifs et passifs de la Commission sont correctement comptabilisés et les actifs protégés.

La Commission est chargée de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités de contrôle interne et d'information financière. La Commission se réunit avec la direction et les auditeurs externes pour s'assurer que chaque groupe s'est acquitté de ses responsabilités. Les présents états financiers consolidés ont été examinés et approuvés par la Commission.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par le Vérificateur général de l'Ontario dont la responsabilité est d'exprimer une opinion sur la fidélité de l'image donnée par ces états financiers consolidés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur qui suit présente l'étendue de l'examen de l'auditeur et son opinion.



T. Hargreaves  
Président du conseil d'administration



P. Goulet  
Président et chef de la direction

North Bay, Ontario  
le 12 septembre 2014, avec l'exception des notes 1 et 14 qui datent du 1 octobre 2014



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

*Rapport de l'auditeur indépendant*

À la Commission de transport Ontario Northland  
et au ministre du Développement du Nord et des Mines

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Commission de transport Ontario Northland, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2014, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission de transport Ontario Northland au 31 mars 2014, ainsi que de l'évolution de son actif net consolidé, des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observation**

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 1 complémentaire aux états financiers consolidés qui indique que la province de l'Ontario a annoncé son intention de transformer les activités de la Commission de transport Ontario Northland. La capacité de la Commission de transport Ontario Northland de maintenir ses activités dépend du soutien continu du gouvernement de l'Ontario tandis qu'elle complète ses plans de transformation. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Commission de transport Ontario Northland à poursuivre en tant qu'entreprise en exploitation.

La vérificatrice générale,

Bonnie Lysyk, MBA, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)  
Le 12 septembre 2014, mais le 1<sup>er</sup> octobre 2014  
pour ce qui concerne les notes 1 et 14

**Commission de transport Ontario Northland**  
**État consolidé de la situation financière**  
(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2014, avec chiffres correspondants pour 2013

	2014	2013 (redressé)
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie (Note 4)	2 650 \$	8 255 \$
Débiteurs (après provision de 1 392 \$; de 1 597 \$ en 2013)	34 090	29 388
Stocks	14 223	16 100
Charges payées d'avance	<u>602</u>	<u>630</u>
	51 565	54 373
<b>Immobilisations corporelles</b> (Annexe 1)	331 740	318 966
<b>Actif au titre des prestations constituées de retraite</b> (Note 5 a)	<u>40 384</u>	<u>47 881</u>
	423 689 \$	421 220 \$
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créiteurs et charges à payer	19 454 \$	25 015 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (Note 7)	3 789	4 756
Tranche à moins d'un an des revenus reportés	<u>5 973</u>	<u>800</u>
	29 216	30 571
<b>Revenus reportés</b>	552	621
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles</b> (Note 6)	179 038	148 093
<b>Dette à long terme</b> (Note 7)	18 823	22 616
<b>Obligation au titre des prestations constituées au titre des avantages complémentaires de retraite</b> (Note 5 b)	<u>82 894</u>	<u>77 621</u>
	310 523	279 522
<b>Actif net</b>		
Actif net non affecté	108 042	136 745
Actif net grevé d'affectations internes	<u>5 124</u>	<u>4 953</u>
	113 166	141 698
<b>Nature des activités</b> (Note 1)		
<b>Éventualités</b> (Note 10) / <b>Engagements</b> (Note 11)	423 689 \$	421 220 \$

Approuvé au nom de la Commission :



Président du conseil d'administration



Président et chef de la direction

**Commission de transport Ontario Northland**  
**État consolidé de l'évolution de l'actif net**  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants de 2013

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Actif net non affecté</b>		
Solde à l'ouverture de l'exercice (tel que présenté antérieurement)	136 745 \$	142 297 \$
Redressement de l'exercice précédent (Note 3)	<u>          -</u>	<u>(6 700)</u>
Solde à l'ouverture de l'exercice (redressé)	136 745	135 597
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(28 532)	1 305
Affecté à l'interne - virement à la réserve pour auto assurance	<u>(171)</u>	<u>(157)</u>
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b><u>108 042 \$</u></b>	<b><u>136 745 \$</u></b>
<b>Affecté à l'interne - réserve pour auto assurance (Note 9)</b>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	<u>4 953 \$</u>	<u>4 796 \$</u>
<b>Virements de l'actif net non affecté</b>		
Intérêts gagnés	71	57
Prime annuelle	<u>100</u>	<u>100</u>
	<u>171</u>	<u>157</u>
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b><u>5 124 \$</u></b>	<b><u>4 953 \$</u></b>
<hr/>		
<b>Total de l'actif net</b>	<b>113 166 \$</b>	<b>141 698 \$</b>

## Commission de transport Ontario Northland État consolidé des résultats

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants de 2013

	2014	2013 (redressé)
<b>Services ferroviaires</b>		
Produits de ventes (Note 12)	44 518 \$	51 788 \$
Charges d'exploitation	65 682	68 822
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous :	(21 164)	(17 034)
Frais de règlement de Northlander (Note 13)	2 913	-
Amortissement des immobilisations corporelles	11 532	11 143
Charge au titre des avantages sociaux futurs	11 198	8 198
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(332)	(444)
Intérêts débiteurs	190	359
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(46 665)	(36 290)
<b>Services d'autobus</b>		
Produits de ventes	10 731	10 967
Charges d'exploitation	11 611	11 006
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous :	(880)	(39)
Amortissement des immobilisations corporelles	300	351
Charge au titre des avantages sociaux futurs	1 222	903
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	22	482
Intérêts débiteurs	91	94
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 515)	(1 869)
<b>Services de remise à neuf</b>		
Produits de ventes	7 477	4 757
Charges d'exploitation	8 422	7 770
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous :	(945)	(3 013)
Amortissement des immobilisations corporelles	86	85
Charge au titre des avantages sociaux futurs	1 491	1 037
Intérêts débiteurs	102	116
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 624)	(4 251)
<b>Services maritimes (Moosonee)</b>		
Produits de ventes	-	180
Charges d'exploitation	45	503
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments ci-dessous :	(45)	(323)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	631	-
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(676) \$	(323) \$

## Commission de transport Ontario Northland État consolidé des résultats

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants de 2013

	<b>2014</b>		<b>2013</b>
			(redressé)
<b>Immeubles destinés à la location</b>			
Produits de ventes	542	\$	543 \$
Charges d'exploitation	296		352
Excédent des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	246		191
Amortissement des immobilisations corporelles	37		37
Excédent des produits par rapport aux charges	209		154
<b>Administration</b>			
Charges d'exploitation et insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	7 836		8 147
Amortissement des immobilisations corporelles	111		111
Charge au titre des avantages sociaux futurs	1 663		1 273
Intérêts débiteurs	11		16
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-		(131)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(9 621)		(9 416)
<b>Total de l'exploitation avant les éléments suivants</b>			
Produits de ventes	63 268		68 235
Charges d'exploitation	93 892		96 600
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :	(30 624)		(28 365)
Frais de règlement de Northlander	2 913		-
Amortissement des immobilisations corporelles	12 066		11 727
Charge au titre des avantages sociaux futurs	15 574		11 411
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	321		(93)
Intérêts débiteurs	391		581
Revenus de placement liés à la réserve pour auto assurance	(71)		(57)
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants :</b>	(61 818)		(51 934)
Activités abandonnées (Note 14)	(2 402)		(2 321)
Remboursements du gouvernement (Note 8)	29 900		50 292
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 6)	5 788		5 268
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice</b>	<b>(28 532) \$</b>		<b>1 305 \$</b>

## Commission de transport Ontario Northland

### État consolidé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants de 2013

	2014	2013
		(redressé)
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux)</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	(28 532) \$	1 305 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	17 046	16 878
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(5 788)	(5 268)
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	321	(93)
Charge au titre des avantages sociaux futurs	18 455	13 450
	<u>1 502</u>	<u>26 272</u>
Variation du solde des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(4 702)	(6 712)
Stocks	1 877	(2 548)
Charges payées d'avance	28	28
Créditeurs et charges à payer	(5 561)	514
Revenus reportés	5 104	(3 287)
Actif net au titre des prestations constituées de retraite	(2 898)	(2 996)
Obligation nette au titre des prestations constituées au titre des avantages complémentaires de retraite	(2 787)	(2 169)
	<u>(7 437)</u>	<u>8 202</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations corporelles</b>		
Investissement en immobilisations corporelles	(34 038)	(24 543)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	194	93
	<u>(33 844)</u>	<u>(24 450)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Dettes à long terme	(4 760)	(4 476)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	40 436	28 973
	<u>35 676</u>	<u>24 497</u>
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>(5 605)</b>	<b>8 249</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>8 255</b>	<b>6</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 650 \$</b>	<b>8 255 \$</b>

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Annexe consolidée des immobilisations corporelles**  
**Annexe 1**  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants de 2013

			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
<b>Services ferroviaires</b>				
Voies	369 852 \$	140 613 \$	<b>229 239 \$</b>	208 869 \$
Bâtiments	44 723	21 576	<b>23 147</b>	22 804
Équipements	79 063	55 157	<b>23 906</b>	24 198
Équipements loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 022	399	<b>623</b>	673
Travaux en cours	3 163	-	<b>3 163</b>	8 699
<b>Télécommunications (Ontera) (Note 14)</b>				
Équipements	171 328	132 195	<b>39 133</b>	38 460
Bâtiments	6 751	4 574	<b>2 177</b>	2 330
<b>Services d'autobus</b>				
Autobus	7 810	4 392	<b>3 418</b>	1 550
Bâtiments	2 796	484	<b>2 312</b>	2 383
<b>Services de remise à neuf</b>				
Équipements	585	168	<b>417</b>	438
Bâtiments	3 435	622	<b>2 813</b>	2 881
<b>Services maritimes (Moosonee)</b>				
Navires	-	-	-	4 252
<b>Mise en valeur</b>				
Terrains et bâtiments	2 851	1 459	<b>1 392</b>	1 429
	<b>693 379 \$</b>	<b>361 639 \$</b>	<b>331 740 \$</b>	<b>318 966 \$</b>

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

**Exercice clos le 31 mars 2014**

---

### **1. Nature des activités**

La Commission de transport Ontario Northland (la « Commission »), une entreprise exploitée par la province de l'Ontario (la « province »), offre une variété de services, y compris le transport ferroviaire de marchandises et de passagers, le service d'autobus, et des services de télécommunications, surtout dans la région nord-est du Nord de l'Ontario.

Le 23 mars 2012, la province a annoncé leur intention de céder les activités de la Commission. Un conseil de transition a été nommé pour superviser les opérations au cours du processus de cession. Par la suite, en mai 2013, la province a annoncé une nouvelle direction pour la transformation de la Commission. En juillet 2013, le protocole d'accord entre la Commission et le ministère de Développement du Nord et des Mines a été révisé pour refléter un nouveau mandat que la Commission continue à fonctionner en tant qu'entreprise en situation de continuité d'exploitation, tandis que les efforts pour transformer l'agence continuent avec l'examen et la mise en œuvre des options, y compris la cession, restructuration, prestation alternative des services, et de nouveaux partenariats. Cela implique :

- a) continuer à fournir et d'assurer des services efficaces, sûrs et fiables dans le Nord de l'Ontario tout au long du processus de transformation et tel que prescrit par la province de l'Ontario par l'entremise du ministre de temps à autre; et
- b) soutenir les efforts de transformation et préparer des actifs et des unités d'affaires pour les activités de transformation sous réserve de l'approbation de la province de l'Ontario.

Le 4 avril 2014, la province a annoncé leur intention de transformer la Commission de transport Ontario Northland comme société de transport appartenant au gouvernement, tout en continuant l'exploitation des services d'autobus, du « Polar Bear Express », du fret ferroviaire et des services d'entretien. En même temps, l'acceptation de l'offre d'achat de Bell Aliant pour acheter Ontera (télécommunications) a été annoncée (voir note 14 Activités abandonnées). La transaction a été finalisée le 1er octobre 2014.

La capacité de la Commission à maintenir les opérations dépend de l'appui continu de la province lors de la mise en œuvre de ses projets de cession. En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été établis sur une base de continuité d'exploitation. Cela suppose que la Commission sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas applicable. Si l'hypothèse de continuité de l'exploitation n'était pas applicable aux présents états financiers, des ajustements à la valeur comptable des actifs seraient nécessaires et la valeur comptable des revenus et des charges ainsi que les classements au bilan utilisés pour refléter ces éléments sur une base de liquidation pourraient différer de ceux applicables à une entreprise en exploitation.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

### 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant aux organismes gouvernementaux sans but lucratif du Manuel de comptabilité pour le secteur public de CPA Canada. Ils comprennent les comptes de la Commission et de ses filiales en propriété exclusive soit: Ontario Northland International Consulting Services Inc., O.N. Tel Inc. (exploitant ses activités sous le nom Ontera) et Nipissing Central Railway Company.

#### ***Constataion des revenus***

Les revenus de toutes sources sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- a) les services sont fournis ou des produits sont livrés aux clients;
- b) il existe une indication claire qu'un arrangement existe;
- c) la perception est raisonnablement sûre.

Les revenus tirés du transport ferroviaire sont généralement constatés lorsque la cargaison arrive à destination. Le transport interréseau est jugé achevé une fois que les marchandises sont remises au transporteur correspondant.

Les revenus tirés des contrats sont généralement comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux à mesure que les travaux atteignent des jalons prédéfinis d'un projet.

Les frais d'abonnement mensuels associés aux services de télécommunications sans fil, aux services Internet, aux services locaux et interurbains sont constatés à titre de revenus à mesure que le service est fourni. Les revenus ou les ajustements de coûts, qu'ils soient positifs ou négatifs, dans le cadre des accords d'interconnexion et de règlement de trafic sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont connus et estimables.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### **Constatation des revenus (suite)**

La Commission comptabilise les remboursements des gouvernements fédéral et provincial selon la méthode du report comme il est décrit ci-après :

- Les remboursements non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsque ceux-ci sont reçus ou devant être reçus si leurs montants peuvent être estimés de manière raisonnable et si leur perception est assurée raisonnablement.
- Les remboursements affectés en externe qui sont liés aux charges d'exploitation sont constatés à titre de revenus lorsque les charges connexes sont engagées.
- La province rembourse la Commission pour le coût de certaines immobilisations corporelles destinées à être utilisées dans l'exploitation. La Commission comptabilise ces remboursements à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. Ces derniers sont amortis aux revenus sur une base linéaire au même taux que celui des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue des éléments d'actif.

Les durées d'utilisation prévues des principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Voies – voies principales et embranchements	De 20 à 50 ans
Locomotives à moteur diesel	25 ans
Wagons	33 ans
Bâtiments	50 ans
Matériel de télécommunications	De 15 à 25 ans
Véhicules	3 ans
Matériel informatique	5 ans
Autobus	12 ans

Aucun amortissement n'est prévu pour les actifs en cours de construction avant qu'ils ne soient mis en service.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Avantages sociaux futurs*

*Régimes de retraite* - La Commission maintient un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour ses employés. Le régime prévoit des prestations de retraite basées sur le nombre d'années de service ainsi que sur le salaire moyen ouvrant droit à pension et il est généralement applicable à compter du premier jour du mois suivant le début de l'emploi. Un régime de retraite supplémentaire (le « RRS ») existe également pour les employés qui gagnent une pension à vie qui excède le maximum permis par la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Les obligations au titre du régime sont déterminées selon la méthode de répartition des prestations tenant compte des prestations projetées en regard des services rendus jusqu'à présent. Les régimes ne sont pas indexés. Cependant, il y a eu diverses augmentations ponctuelles accordées aux pensionnés.

*Régimes d'avantages complémentaires de retraite* - La Commission offre à ses employés des avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie de groupe, l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité de longue durée, par l'entremise de régimes à prestations déterminées. Les coûts associés à ces avantages sociaux futurs sont déterminés de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des hypothèses actuarielles les plus probables. De plus, à titre d'employeur visé par l'annexe 2 en vertu de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (la « CSPAAT »), la Commission comptabilise les indemnités d'accident du travail selon la méthode de la comptabilité d'exercice en utilisant les calculs actuariels fournis par la CSPAAT pour les indemnités en vigueur, les indemnités non encore accordées et les coûts administratifs liés au chargement.

Les charges au titre des régimes de retraite et des régimes d'avantages complémentaires de retraite comprennent les coûts des services courants, les intérêts et les ajustements découlant de modifications apportées aux régimes, les changements des hypothèses et les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes. Ces charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les employés rendent des services à la Commission. Les coûts des services passés de retraite ont été imputés à l'actif net à la date de transition à la norme SP-3250. Les gains actuariels ou les pertes actuarielles sont amortis sur une base linéaire sur l'excédent de la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés couverts par les régimes (environ 12 ans). Les coûts des services passés sont comptabilisés dans la période de modification du plan.

L'actif des fonds de retraite est évalué d'après les valeurs actuelles du marché.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### ***Stocks***

Les matières et fournitures, à l'exception du matériel ferroviaire usagé et des essieux montés, sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette selon la méthode du coût moyen pondéré. Le matériel ferroviaire usagé est présenté à la valeur comptable non amortie déterminée au moment de la mise hors service. Les essieux montés sont évalués au coût standard. La Commission utilise les mêmes formules d'établissement du coût pour tous les stocks dont la nature et l'emploi qu'en fait la Commission sont similaires. Quand la valeur de réalisation nette excède la valeur comptable, les stocks sont diminués d'un montant qui correspond à cet excédent. Lorsque les circonstances, qui avaient auparavant causé une baisse de la valeur des stocks, n'existent plus, la dépréciation antérieure fait l'objet d'une reprise.

Le coût des stocks comptabilisés à titre de charges d'exploitation et utilisés dans des projets d'immobilisations corporelles pour 2014 s'élève à 15 191 \$ (17 853 \$ en 2013).

#### ***Dépréciation des immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle pourrait ne pas contribuer à la capacité de la Commission de rendre des services. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable aux flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs qui devraient être générés par l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède ses flux de trésorerie futurs estimatifs, une charge de dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Lorsque des prix cotés sur le marché ne sont pas disponibles, la Commission utilise les flux de trésorerie futurs actualisés à un taux proportionnel aux risques associés au recouvrement de l'actif à titre d'estimation de la juste valeur.

#### ***Conversion des devises***

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'État consolidé de la situation financière. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont inclus dans le calcul de l'excédent des revenus par rapport aux charges. Un gain de change de 218 \$ (gain de 36 \$ en 2013) résultant principalement des règlements de trafic ferroviaire entre le Canada et les États-Unis est incluse dans les revenus tirés du transport ferroviaire.

---

# Commission de transport Ontario Northland

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Impôts sur le bénéfice*

À titre d'entreprise opérationnelle sans but lucratif de la province, la Commission est exonérée de l'impôt sur le bénéfice. Cette exemption s'applique également à ses filiales en propriété exclusive. Par conséquent, les présents états financiers ne présentent aucune provision pour impôts.

#### *Estimations comptables*

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des revenus et des charges de l'exercice. Les éléments significatifs qui requièrent l'utilisation d'estimations par la direction incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour moins-value des débiteurs et des stocks et les obligations au titre des prestations constituées de retraite et des avantages complémentaires de retraite. De par leur nature, ces estimations sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. L'effet de changements de telles estimations sur les états financiers consolidés au cours de périodes futures pourrait être significatif. Ces estimations sont révisées périodiquement et si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont portés à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### *Trésorerie*

La trésorerie comprend les fonds en caisse, les soldes en banque et les liquidités soumises à des restrictions.

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

**3. Correction de la période antérieure**

Au cours de l'analyse de la vente possible d'Ontera, lors de l'étape de diligence raisonnable, la nature et l'étendue de l'obligation d'invalidité de longue durée de l'employé a été déterminé à une valeur plus élevée du montant prévu antérieurement. La valeur des obligations a été déterminée par un actuair et a été ajoutée à l'obligation au titre des prestations constituées au titre des avantages complémentaires de retraite de la Commission. L'ajustement a été appliqué rétroactivement contre le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et, par conséquent, les états financiers comparatifs ont été redressés comme suit :

	2013
Diminution du solde d'ouverture de l'actif net non affecté	6 700 \$
Diminution du solde de clôture de l'actif net non affecté	6 700
Augmentation du solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations constituées au titre des avantages complémentaires de retraite	6 700
Augmentation du solde de clôture de l'obligation au titre des prestations constituées au titre des avantages complémentaires de retraite	6 700
Augmentation des charges d'exploitation	1 200
Diminution de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 200

**4. Trésorerie**

	2014	2013
Trésorerie (découvert bancaire)	<b>(2 474) \$</b>	3 302 \$
Trésorerie se rapportant à la réserve pour autoassurance (Note 9)	<b>5 124</b>	4 953
Trésorerie	<b>2 650 \$</b>	8 255 \$

---

## Commission de transport Ontario Northland

### Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2014

---

#### 5. Avantages sociaux futurs

La Commission agit en tant qu'administrateur de son régime de retraite contributif, lequel couvre tous les employés permanents. Les actifs de la caisse de retraite, qui sont principalement constitués de titres négociables, de biens immobiliers et d'obligations de sociétés et de gouvernements, sont placés par des gestionnaires de placements professionnels. La date d'évaluation annuelle du régime de retraite de la Commission est le 31 décembre.

L'actif au titre des prestations constituées de retraite, l'obligation au titre des prestations constituées au titre des avantages complémentaires de retraite et les charges sont déterminés annuellement par des actuaires indépendants, conformément aux pratiques actuarielles reconnues et aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public en se fondant sur les meilleures estimations de la direction. La date de la plus récente évaluation actuarielle du régime de retraite contributif à des fins de capitalisation est le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les résultats de cette évaluation ont été extrapolés au 31 décembre 2013. En conformité avec les règlements existants en matière de régimes de retraite, des évaluations annuelles seront effectuées pour le régime de retraite de la Commission. La date du rapport le plus récent à des fins comptables pour le régime d'avantages complémentaires de retraite est le 31 décembre 2012.

La répartition cible des actifs du régime de retraite en pourcentage et la répartition moyenne des actifs au 31 mars 2014, par catégorie, se présentent comme suit :

		Cible	<u>2014</u>	2013
Titres de capitaux propres	– canadiens	20 % - 30 %	<b>26,6 %</b>	23,6 %
	– étrangers	10 % - 30 %	<b>25,4 %</b>	19,6 %
Titres de créance		35 % - 55 %	<b>47,6 %</b>	54,0 %
Immobilier		0 % - 15 %	<b>0,2 %</b>	0,9 %
Court terme et autres		0 % - 15 %	<b>0,2 %</b>	1,9 %
Total			<u><b>100 %</b></u>	<u>100 %</u>

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

**5. Avantages sociaux futurs (suite)**

**a. Rapprochement entre l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif (le passif) au titre des prestations constituées**

**Régimes de retraite**

	<u>Régime de retraite</u>	<u>RRS</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Obligation au titre des prestations constituées	(488 302) \$	(2 843) \$	(481 145)	\$(464 550)\$
Juste valeur des actifs des régimes	<u>482 966</u>	-	<u>482 966</u>	488 286
Situation de capitalisation – surplus (déficit) des régimes	(5 336)	(2 843)	(8 179)	3 736
Perte actuarielle nette non amortize	<u>47 789</u>	<u>774</u>	<u>48 563</u>	44 145
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value à la clôture de l'exercice	<u>42 453 \$</u>	<u>(2 069) \$</u>	<u>40 384 \$</u>	47 881 \$

	<u>Régime de retraite</u>	<u>RRS</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Actif au titre des prestations constituées à l'ouverture de l'exercice	49 898 \$	(2 107) \$	47 881 \$	52 488 \$
Charge au titre des avantages sociaux futurs Cotisations versées	(10 159) <u>2 714</u>	(236) <u>184</u>	(10 395) <u>2 898</u>	(7603) <u>2 996</u>
Actif au titre des prestations constituées A la clôture de l'exercice	<u>42 453 \$</u>	<u>(2 069) \$</u>	<u>40 384 \$</u>	47 881 \$

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

---

**5. Avantages sociaux futurs (suite)**

**b. Rapprochement entre l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif (le passif) au titre des prestations constituées**

**Régimes d'avantages complémentaires de retraite**

	2014	2013
<b>Obligation au titre des prestations constituées -</b>		
à l'ouverture de l'exercice	(82 093) \$	(87 452) \$
Gain actuariel net non amorti	(801)	9 831
	(82 894) \$	(77 621) \$
<b>Passif au titre des prestations constituées -</b>		
à la clôture de l'exercice	(82 894) \$	(77 621) \$
<b>Passif au titre des prestations constituées -</b>		
à l'ouverture de l'exercice	(77 621) \$	(78 843) \$
Charges – non liées à la CSPAAT	(4 892)	(4 223)
Charges – non liées à la CSPAAT – Invalidité de longue durée	(2 400)	(2 100)
Charges (recouvrement) – liées à la CSPAAT	(768)	476
Cotisations – non liées à la CSPAAT	1 888	2 169
Cotisations – non liées à la CSPAAT – Invalidité de longue durée	1 100	900
Ajustement pour correspondre à la valeur enregistrée	(201)	-
	(82 894) \$	(77 621) \$

Des indemnités d'accident du travail se chiffrant à 16 502 \$ (15 734 \$ en 2013) sont incluses dans le passif au titre des prestations constituées pour les régimes d'avantages complémentaires de retraite. Ce montant a été déterminé en fonction des calculs actuariels les plus récents fournis par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail au 31 décembre 2013.

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

**5. Avantages sociaux futurs (suite)**

**c. Composantes de la charge périodique nette de retraite de l'exercice**

	2014	2013
Coût des services rendus moins les cotisations des employés	6 552 \$	5 360 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	27 423	27 337
Rendement prévu des actifs des régimes	(27 258)	(28 026)
Amortissement du gain (perte) actuariel net	3 678	2 932
	10 395 \$	7 603 \$

**d. Composantes de la charge périodique nette au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite**

	2014	2013
Coût des services rendus	4 790 \$	2 962 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	2 582	2 561
Amortissement de la perte actuarielle nette	688	324
	8 060 \$	5 847 \$

**e. Hypothèses moyennes pondérées**

	2014	2013
Taux d'actualisation – régimes de retraite	6,00 %	6,00 %
Taux d'actualisation – régimes d'avantages complémentaires de retraite	3,94 %	4,02 %
Taux d'actualisation – CSPAAT	7,00 %	7,00 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,00 %	6,00 %
Taux de croissance de la rémunération		
2013	2,00 %	2,00 %
2014 et par la suite	3,00 %	3,00 %
Durée moyenne résiduelle d'activité des salariés (en années)	12	12
Augmentations du coût des médicaments (ramené graduellement à 5% en 2020)	8,5 %	9,0 %
Augmentations du coût des soins médicaux et hospitaliers	5,0 %	5,0 %
Augmentations du coût des soins dentaires	4,5 %	4,5 %
Augmentations du coût des soins de la vue	0 %	0 %

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

---

**6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les remboursements non amortis reçus du ministre pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé à titre de revenus dans l'état consolidé des résultats à un taux équivalant à celui des actifs auquel il se rapporte.

Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles non amorties sont comme suit :

	2014	2013
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>148 093 \$</b>	126 630 \$
Contributions de la Province	<b>40 436</b>	28 973
Amortissement imputé aux revenus – Services ferroviaires	<b>(4 787)</b>	(4 268)
– Télécommunications (Ontera)	<b>(1 001)</b>	(1 001)
Retraites	<b>(3 703)</b>	(2 241)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>179 038 \$</b>	148 093 \$

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

**7. Dette à long terme**

	2014	2013
Emprunt auprès de l'Office ontarien de financement, portant intérêt au taux annuel de 5,22 %, remboursable par versements mensuels de capital et d'intérêts réunis de 30 \$, pour une période de 15 ans à compter du 1 <sup>er</sup> février 2005	1 836 \$	2 099 \$
Emprunt auprès de l'Office ontarien de financement, portant intérêt au taux annuel de 5,60 %, remboursable par versements mensuels de capital et d'intérêts réunis de 156 \$, pour une période de 15 ans à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2000	1 370	3 110
Emprunt auprès de l'Office ontarien de financement, portant intérêt au taux annuel de 6,37 %, remboursable par versements mensuels de capital et d'intérêts réunis de 109 \$, pour une période de 15 ans à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 1999	537	1 771
Emprunt auprès de l'Office ontarien de financement, portant intérêt au taux annuel de 4,90 %, remboursable par versements mensuels de capital et d'intérêts réunis de 13 \$, pour une période de 25 ans à compter du 1 <sup>er</sup> février 2006	1 829	1 897
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, portant intérêt au taux annuel de 5,11 %, remboursable par versements mensuels de capital et d'intérêts réunis de 64 \$, pour une période de 10 ans à compter du 30 avril 2008. Garanti par une charge flottante sur la totalité des actifs d'Ontera (Note 14)	2 772	3 380
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, portant intérêt au taux annuel de 5,95 %, remboursable par versements hebdomadaires de capital et d'intérêts réunis de 32 \$, pour une période de 15 ans à compter du 7 octobre 2010. Garanti par une charge flottante sur la totalité des actifs d'Ontera (Note 14)	14 268	15 115
	<b>22 612</b>	<b>27 372</b>
<b>Moins la tranche à moins de un an</b>	<b>3 789</b>	<b>4 756</b>
<b>Dette à long terme</b>	<b>18 823 \$</b>	<b>22 616 \$</b>

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

---

**7. Dette à long terme (suite)**

Les intérêts sur dette à long terme se sont élevés à 1 426 \$ (1 686 \$ en 2013).

Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'élèvent à :

2014-2015	3 789 \$
2015-2016	1 988
2016-2017	2 120
2017-2018	2 220
2018-2019	1 559
Par la suite	<u>10 936</u>
	<u>22 612 \$</u>

**8. Remboursements du gouvernement**

Conformément au protocole d'entente entre la Commission et le ministre, certaines opérations de la Commission ont été désignées comme non commerciales. La Commission et le ministre ont conclu des ententes annuelles qui fixent le montant de la contribution que le ministre fournira à chaque exercice.

En vertu de l'article 270 de la *Loi sur les chemins de fer*, une partie de l'insuffisance des produits par rapport aux charges du service de trains de passagers entre North Bay et Toronto durant les jours de la semaine est remboursée par l'Office national des transports du Canada. Le gouvernement fédéral a révoqué la *Loi sur les chemins de fer* en 1996 et l'a remplacée par la *Loi sur les transports au Canada*. Un remboursement de nulle \$ (1 544 \$ en 2013) a été reçu pour l'exercice clos le 31 mars 2014.

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

---

**8. Remboursements du gouvernement (suite)**

Les détails des remboursements du gouvernement sont les suivants :

	2014	2013
<b>Ministère du Développement du Nord et des Mines</b>		
Chemin de fer - Services aux passagers et succursale de Moosonee	18 900 \$	18 958 \$
Financement spécial – insuffisance de trésorerie et autres	11 000	29 749
Services maritimes (Moosonee)	-	41
	<b>29 900</b>	48 748
<b>Office national des transports du Canada</b>		
Activités d'exploitation de l'exercice	-	1 544
	<b>29 900 \$</b>	50 292 \$

**9. Actif net affecté à l'interne – réserve pour autoassurance**

La Commission adopte une politique d'autoassurance pour les dommages occasionnés par les déraillements du matériel roulant et pour les dommages causés à la cargaison. Annuellement, la Commission vire 100 \$ de l'actif net non affecté à la réserve pour autoassurance (la « réserve ») pour financer de tels coûts. Les intérêts gagnés sur le solde des fonds en réserve et les demandes de règlement déduites du solde de la réserve sont comptabilisés à titre de revenus ou de charges dans l'état consolidé des résultats et, par la suite, virés à (de) la réserve.

Périodiquement, la Commission emprunte des sommes de la réserve pour son utilisation temporaire. La Commission paye à la réserve des intérêts au taux préférentiel bancaire moins 1,75 % sur ces emprunts temporaires.

**10. Éventualités**

Dans le cours normal des activités, diverses déclarations ont été déposées à l'encontre de la Commission, demandes de dommages-intérêts pour des dommages corporels, des dommages matériels, des actions sur l'environnement et des questions reliées à l'emploi. Les dommages, le cas échéant, ne peuvent être estimés à l'heure actuelle et, en tout état de cause, la Commission est d'avis que ces réclamations sont sans fondement ou qu'elles pourraient être couvertes par l'assurance, une fois la franchise de 2 000 \$ appliquée. En cas de perte, le montant serait imputé à l'état consolidé des résultats une fois celui-ci établi.

---

## **Commission de transport Ontario Northland** **Notes complémentaires aux états financiers consolidés** (en milliers de dollars)

**Exercices clos le 31 mars 2014**

---

### **11. Engagements**

La Commission est également liée par certaines ententes de sécurité d'emploi pour un nombre important de ses employés syndiqués. S'il existait des réclamations actuelles aux termes de ces ententes, la Commission constituerait une provision à leur égard. En raison de la nature de ces ententes, l'exposition maximale au risque de paiements futurs pourrait être importante. Cependant, le montant de cette exposition ne peut être raisonnablement déterminé et aucune provision n'a été comptabilisée à la date de clôture de l'exercice.

### **12. Dépendance économique**

La majorité des revenus de la division des services ferroviaires proviennent de six clients importants.

### **13. Frais de règlement de Northlander**

Dans le cadre de l'annulation des opérations du train de voyageurs Northlander en 2012, un accord de règlement salarial a été négocié avec « United Steelworkers », l'agent négociateur pour ces employés. L'accord a été signé en août 2013 et résultera dans la poursuite et le maintien de versements de taux de base régulier jusqu'en août 2017, pour un montant de 2 913 \$. Ce montant a été comptabilisé comme une dépense de l'exercice en cours.

### **14. Activités abandonnées**

Dans le cadre du plan de cessation de la province annoncé en mars 2012, la Commission a accepté les termes d'un accord d'achat d'actions avec Bell Aliant le 29 mars 2014. La transaction a été finalisée le 1<sup>er</sup> octobre 2014. L'accord d'achat d'actions décrit les détails de la vente et les coûts qui seront engagés par la Commission, y compris les indemnités et les remboursements anticipés des pensions et des prêts bancaires. Les coûts de transaction liés à la vente en cours d'Ontera n'ont pas été reflétés dans les résultats financiers de l'année en cours. Elles seront enregistrées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

---

**Commission de transport Ontario Northland**  
**Notes complémentaires aux états financiers consolidés**  
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars 2014

---

**14. Activités abandonnées (suite)**

Les informations financières sélectionnées des opérations de télécommunications (Ontera) sont les suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Produits de ventes	26 761 \$	28 408 \$
Charges d'exploitation	<u>20 249</u>	<u>22 455</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant les éléments suivants	6 512	5 953
Amortissement des immobilisations corporelles	4 980	5 151
Charge au titre des avantages sociaux futurs	2 881	2 039
Intérêts débiteurs	<u>1 053</u>	<u>1 084</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges des activités abandonnées	<u>(2 402) \$</u>	<u>(2 321) \$</u>

Les actifs et les passifs des opérations de télécommunications (Ontera) au 31 mars sont les suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Actif à court terme	2 705 \$	4 182 \$
Immobilisations corporelles	41 310	40 790
Passif à court terme	(5 225)	(6 840)
Passif non courant	(17 661)	(19 185)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(12 827)	(8 328)

Les flux de trésorerie des opérations de télécommunications (Ontera) sont les suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Activités d'exploitation	911 \$	1 962 \$
Activités d'investissement	(5 500)	-
Activités de financement	4 045	(1 358)

**Commission de transport Ontario Northland**  
**555, rue Oak Est**  
**North Bay, Ontario**  
**P1B 8L3**

**1.705.472.4500 or 1.800.363.7512**

**[info@ontarionorthland.ca](mailto:info@ontarionorthland.ca)**  
**[www.ontarionorthland.ca](http://www.ontarionorthland.ca)**